



Syndic abusif: majoration spectaculaire des charges

Par **jardrys_old**, le **04/12/2007** à **18:45**

Bonjour,
le syndic de l'immeuble dans lequel je suis locataire vient de réviser ses charges locatives. Elles passent de 20 à 60 euros par mois.
Le ménage n'est fait que tous les 3 mois peut être.... il n'y a aucune autre intervention humaine. Le patron de l'agence immobilière avoue aussi son étonnement, un immeuble similaire à quelques rues de là n'a presque pas de charge.
Tout cela semble bien abusif.
Que pouvons nous faire en tant que locataires? merci